



PROJET DE RÉSOLUTION TCV-10

Réalisation des projets cyclables reportés de 2017 et des projets cyclables de 2018

RAPPELANT que pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable d'ici 2021, la Ville de Québec doit aménager, en moyenne, 18 km de voies cyclables par année.

RAPPELANT qu'en 2016, la Ville de Québec n'a ajouté que **9 km** au réseau cyclable.

RAPPELANT qu'en 2017, la Ville de Québec s'était engagée à ajouter 20,4 km au réseau cyclable, mais que la réalisation de 8,2 km a été reportée à l'année suivante en raison de soumissions jugées trop élevées, de sorte qu'à la fin de l'été seulement **12,2 km** avaient été réalisés.

RAPPELANT que, pour combler le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo, la Ville de Québec devrait aménager **32,8 km** au cours de l'été 2018.

RAPPELANT que le maire de Québec s'est engagé à ce que les projets reportés soient complétés pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018¹.

RAPPELANT ÉGALEMENT que le maire de Québec s'est engagé à compléter une vingtaine de kilomètres de pistes additionnelles pour la St-Jean-Baptiste, à l'été 2018.

SUR PROPOSITION DE _____ DÛMENT APPUYÉ PAR _____, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de _____ :

- SALUE l'engagement de compléter l'ensemble des projets reportés, de même que l'ensemble des projets cyclables de 2018, avant le 24 juin.
- INVITE la Ville de Québec à rattraper le retard accumulé dans la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo en aménageant au moins 32,8 km de voies cyclables en 2018.

TABEAU 1: Kilomètres de voies cyclables, Vision des déplacements à vélo

Année	Requis	Réalisés	Retard
2016	18 km	9 km	9 km
2017	18 km	12,2 km	5,8 km
2018	18 km		
2019	18 km		
2020	18 km		
Total	90 km	21,2 km	14,8 km

¹ <http://www.journaldequebec.com/2017/07/04/des-projets-de-piste-cyclable-reportes-en-2018>